



Conférence de presse du 12 avril 2024

« Il en reste toujours moins dans le porte-monnaie des travailleurs de la construction !! »

Le coût de la vie augmente pour tout le monde...

La hausse des loyers et des primes d'assurance-maladie plombe le porte-monnaie des travailleurs de la construction depuis plusieurs années. Les familles des ouvriers qui n'ont pas reçu d'augmentation doivent, elles aussi, avaler la pilule. C'est pourquoi le salaire de l'ensemble des travailleurs de la construction doit être majoré, et pas seulement celui de quelques-uns.

Guido Schluep, responsable de la branche Construction de Syna

Mesdames, Messieurs, chers représentantes et représentants des médias,

Les prix, les loyers, les primes d'assurance-maladie : ces dernières années, le coût de la vie a explosé. En revanche, l'évolution des salaires dans la construction est à la traîne. Mes collègues l'expliqueront en détail tout à l'heure. Pour les travailleurs de la construction, cela signifie que leur salaire leur permet d'acheter de moins en moins de choses.

Le niveau général des prix est aujourd'hui supérieur de 7 % à ce qu'il était fin 2020. Il est particulièrement problématique que les biens de consommation courants coûtent passablement plus cher. Les prix de certaines denrées alimentaires ont même augmenté davantage que le niveau général des prix. Les salaires de l'énergie ont même fait un bond de 60 %. Les coûts des transports et de la mobilité sont aussi de plus en plus élevés. Aujourd'hui, le carburant est 30 % plus cher que fin 2020.

Tout augmente, et les loyers aussi. Les locataires paient chaque année plusieurs milliards de francs de loyer de plus que ce qu'autoriserait le droit du bail.¹ Malgré cela, les loyers poursuivent leur ascension : rien qu'entre avril 2023 et avril 2024, ils ont grimpé de près de 3 %.

¹ Bureau BASS, 2022, Evolution et rendements sur le marché de la location 2006 – 2021

L'évolution des primes d'assurance-maladie est particulièrement dramatique. Ces 25 dernières années, les primes de l'assurance obligatoire ont plus que doublé. Les primes se sont envolées de 15 % depuis 2022. Désormais, l'assurance-maladie coûte plus de 1000 francs par mois à un couple moyen avec deux enfants. Cette évolution est particulièrement préoccupante, car ces primes sont en fait un impôt par tête : c'est-à-dire que, quel que soit le revenu, les primes sont les mêmes pour tous. Sergio Ermotti, le PDG de l'UBS dont le salaire annuel dépasse largement les 14 millions de francs, paie autant de primes maladie qu'un maçon avec son salaire annuel de 70 000 francs.

En résumé, force est de constater qu'à la fin du mois, il en reste toujours moins dans le portefeuille des travailleurs de la construction. Au vu de cette hausse exceptionnelle du coût de la vie, l'attitude adoptée par les entrepreneurs l'an passé, leur refus de consentir des augmentations générales, est totalement incompréhensible. Pour que les salarié-e-s puissent faire face à la flambée des prix, des loyers et des primes maladie, il faut des hausses salariales pour tout le monde dans la construction. Les travailleurs le méritent, vu leur dévouement et du dur travail fourni sur les chantiers.

Pour plus de renseignements :

Guido Schluep, responsable de la branche Construction de Syna, 079 777 11 17,
guido.schluep@syna.ch